

Cette vallée de misère

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pas méchant avecque les enfant nous nous en avons aussi des enfant et ille veule bien le régraité, à cause qui laime beaucoup, Monsieur Je lui sait auqun défaut et bien dressé, dant les terrier ille faut que les renard saure et les blairaux sille peu les prendre parderrière ille les saure aussi. Je lui sait aux qun défaut, ille ne chasse nit poule ni poussin ni cha ni écureuille sa fait que je naurai pas peure davoyre de reproche et nit de mauvaize réputation.

Veueillé recevoir Monsieur, etc.

(Signature.)

Théâtre d'enfants. — Tout le monde, aujourd'hui, veut jouer la comédie. Et les tout jeunes ne sont pas exempts de ce désir. Mais voilà, les enfants ne peuvent, cela se comprend, jouer la comédie pour grandes personnes, or le répertoire n'est pas très riche, du théâtre pour la jeunesse.

M. Eugène Monod, instituteur à Pully, vient d'enrichir ce répertoire de trois exquises comédies en 1 acte, pour enfants, éditées par la maison Th. Wallbach, à Lausanne. Ces comédies enfantines, dont la mise en scène est très simple et qui n'exigent pas un grand nombre de personnages, ont été déjà représentées plusieurs fois, et partout ont fait — chose rare — le bonheur de leurs jeunes interprètes autant que celui des auditeurs. Elles ont pour titre : *La Chandelle* ; *La Culotte* ; *L'Homme sans tête*.

Hum ! hum ! — Une jolie femme de Vevey demandait à un monsieur :

— Dites-moi, la fierté chez les femmes vous semble-t-elle un charme ou un défaut ?

— C'est en tout cas un charmant défaut, à la condition qu'elle soit accompagnée des autres attraits.

Cette vallée de misère. — Pourquoi pleures-tu, mon petit ?

— Hier, ma culotte a craqué pendant que mon papa me fouettait, et aujourd'hui, ma maman me fouette parce qu'elle est déchirée... hi ! hi !

ONNA FOURDÈRA DÈ-J-ÉLYUDZO

Sous ce titre, et sous le pseudonyme de *Tobi di-j-elyudzo*, vient de paraître, à Bulle (Imprimerie commerciale), un délicieux petit volume de contes, farces, historiettes, bons mots. Ce livre, écrit tout entier en patois gruyérien, a un tel parfum de terroir, de vie simple et rustique que nous le recommandons chaudement à nos lecteurs et à tous les « amis de la gailé » auxquels l'auteur le dédie. Nous en re-

Le justicier ayant rendossé son habit, reprenait son tricorne au clou où il l'avait accroché.

— Tu comprends qu'il faut que je me sauve avant qu'on ne puisse plus passer.

— La belle affaire si tu étais bloqué chez nous un jour ou deux ! il y a assez longtemps qu'on ne s'est vu de près. Allons, Olivier, si tu ne restes pas pour manger un morceau avec nous, je croirai, Dieu me pardonne ! que tu m'en veux encore !

— Est-ce ce mot qui décida le justicier à rester, ou bien l'acte audacieux de la petite Lisette, sa filleule, qui lui enleva des mains son tricorne et l'emporta triomphalement ? Est-ce l'apparition d'Euphrasie apportant dans ses bras robustes tous les éléments d'un festin : pain noir sorti la veille du four, pièce de *salé* embaumant la fumée, *corbillon* de noix, bouteille vénérable ? C'est peut-être tout cela ensemble, sans parler des regards suppliants et affectueux de toute la famille, qui avaient bien leur éloquence.

Le fait est qu'Olivier se laissa pousser derrière la table par Abram-Louis, qui s'assit tout à côté, et que sans plus se soucier de l'inondation, qui, sans doute, entourait peu à peu la maison, on fit là le repas le plus délicieux qui se soit jamais mangé sur terre, attendu que l'assaisonnement en était d'une espèce malheureusement trop rare ici-bas.

produisons les deux anecdotes suivantes, vraies petites perles dans leur genre, espérant par là faire naître le désir de lire le reste.

*

On mokéran betà à cha plyèthe

(Patois fribourgeois)

Mè parlàdè pâ di dzin mèprijià, lè pu pâ chufri. Chon adi dè hou-j-apôtre, plyin d'orgouè mōnè, ke n'an dè bi tiè là è chin ke ly a outoua dè là. Lou-j-arouè onko chovin d'ithre motchi chin l'avi robà.

On dè chtou mokéran, orgolyà àemin pn pyà, ly-avi à l'intoua dou kou ouna dè hou balè tzènè in'erdzin ke ly-avan din le tin po portà la mothra. Y ché gonhlyàvè kemin on bo po ché povi mé fère a vère. Y tabolyvè avi dutrè dè ché konpagnon. Din chi mimo momin pàchè per inke ouna fémala ke ly-avi ouna bala baga in'oa a chon dè. Chti frelukè di a ché kameràrde :

— Vuîte-vè pachà chla grahyàja ; ly-amèrè mi cha baga tiè cha man.

Ché chon ti èbourdilyi dè rire, Ma la partikulyire, ke ligni pâ cha linvoua a cha fata, ché revirè to d'on kou è le tè rebrekè ou to fin ; le vuètè on bokon in ché iignin lè man chu lè-jantzè, è ly fà :

— È bin mè, ly-amèrè mi le tzèvéthro tiè la biithe !

*

On malin bin motchi

(Patois fribourgeois)

Ly-a prou malin chatzè din le mondo, ma on'in travè adi totèvi di plye mōude tiè ché.

Dou-j-anhian d'Intyamon, moncheu le kolonel Caille dè Thavanin è le préjidan Morand dou Grânelvèl ch'amàvan kemin dou fràrè ; ly-alàvan onko chovin in vela l'on vè l'òtro. Vo-j'in di prou chure j'ou oyu parlà ly-iran di fàchèya d'ou tonèrè ; ché rèkontràvan djèmè chin lou dre kotiè gouguenètè. On dzoa, moncheu Morand prin cha krochètà è ch'inbreyè kontre Thavanin por alà batolyi ouna vouèrbètà avi chon vilyo èmi. In'arouvin dèvan la mèjon i travè chou kolonel a la fenithra, chin mandzè, on piti boum nè chu l'orelye, le ri a la botse ; ly-avi l'è to rediè. Mon préjidan keminthè a vuilyi dechè, delè, in hò, in bà, dèvan, dèrè, è ché betè a dre :

— Tè ! i parè ke choche ly-è ouna mèjon dè chignà.

— Portiè ? ke ly di nothron vilyo ofhyi.

— Portiè ? ma pèchke ly-a on chindzo chu la fenithra.

XII

— Oh ! quel dommage ! voilà que les ruz ne sont pas venus, et qu'il gèle « à pierre fendre ! »

C'était l'aîné des garçons d'Abram-Louis, qui, sorti un instant pour savourer les émotions d'un naufragé perdu au milieu des eaux, rentra, piteusement déçu dans ses espérances légitimes.

Le justicier regarda l'ancien d'un air ahuri : l'ancien regarda sa femme en cherchant à tenir son sérieux. Vain effort : l'Euphrasie les considéra l'un après l'autre d'un air si prodigieusement amusé, qu'ils finirent par partir tous trois du plus joyeux éclat de rire du monde.

Le vieil ouvrier qui ne comprenait rien à cette gaieté, attendu qu'il était sourd et d'un naturel peu folâtre, ne fit que l'accroître, en grommelant d'un ton chagrin :

— *Qu'est-ce qu'il ant à s'échaffà dains ? Y a bin de qué, quand on z'a poidu son tin a fasin de la faux besœugne !*

(Qu'est-ce qu'ils ont à rire ainsi ? Il y a bien de quoi, quand on a perdu son temps en faisant de la besogne à faux !)

Sur quoi il sortit en continuant à maugréer.

Le justicier fut le premier à reprendre son sérieux.

— De la *faux-besœugne* ! dit-il en hochant la tête, c'est vrai que je vous en ai fait faire ; mais je ne m'en repens pas. Cette espèce-là, ça ne tire pas

— E bin te tè trompè l'èmi, choche n'è pâ ouna mèjon dè chignà, ly-è to chinplyamin on moulin è le bourichko arouè dèvan po ché fère a tzerdji !...

JEUX DE SOCIÉTÉ

Samedi dernier, nous avons parlé des petits jeux de société. Dans plusieurs de ceux-ci, on le sait, il est d'usage de faire donner des « gages » aux personnes qui manquent aux règles du jeu. Pour rentrer en possession des objets qu'ils ont remis en gage, leurs possesseurs sont soumis à une pénitence. Le genre de ces pénitences varie au gré de la personne chargée de les infliger. En voici une qui est toute d'actualité.

Le roi du Maroc.

Le pénitent s'arme d'une bougie et va en mettre une autre dans les mains d'une personne de sexe différent du sien ; puis tous deux s'en vont à un bout opposé de la salle. Là, ils prennent un air lugubre et s'avancent l'un vers l'autre d'un pas mesuré. Quand ils se rencontrent, ils lèvent les yeux au ciel, se disent quelques mots d'un ton sépulcral et s'en vont à la place l'un de l'autre, les yeux baissés.

Ce manège se répète un nombre de fois égal à celui des phrases du dialogue que voici :

Le cavalier. — Vous savez l'affreuse nouvelle ?

La dame. — Hélas !

Le cavalier. — Le roi du Maroc est mort.

La dame. — Deux fois hélas !

Le cavalier. — Il est enterré.

La dame. — Trois fois hélas !

Le cavalier.

Hélas ! hélas ! hélas ! et quatre fois hélas !

Il s'est coupé le cou d'un coup de coutelas !

Tous deux achevèrent la marche d'un air accablé, et vont ensuite gaiement reprendre leur place.

Le **Théâtre** nous a donné, jeudi, une nouveauté qui eut grand succès, *Triplepatte*, de Tristan Bernard et Godfernaux, une comédie admirable, où les « infiniment petits de l'âme humaine sont étudiés à la loupe et percés à jour », comme le dit un critique parisien. Mardi, seconde de *Triplepatte* ; jeudi, première de *L'Amour veille*. — Demain, dimanche, encore deux représentations de *L'Agilon*, en matinée et le soir. Cette fois, ce sont les dernières.

Le **Kursaal**, nous l'avons dit, par des spectacles de choix, où la variété des attractions ne le cède qu'à leur valeur, entraîne son public pour les représentations de la revue en préparation : *Faut pas s'y fier*.

Quelques-uns, déjà, des artistes engagés spécialement pour la « revue » se font entendre dans des numéros exceptionnels. C'est une excellente occasion de faire leur connaissance et de prendre contact pour le grand jour de la première de *Faut pas s'y fier*.

à conséquence. On en a fait de la bien pire, cet hiver, *qu'é toi*, Abram-Louis ? et, Dieu me pardonne ! c'était ma faute !

— Pas plus la tienne que la mienne, Olivier ! s'écria l'ancien avec chaleur, en saisissant la main brune et nerveuse de son ami dans ses deux mains rouges et potelées. Je me suis vexé pour un rien, j'ai pris la mouche comme un veau qui *bézille*¹, parce qu'un *tavan* l'a piqué !

— Oui, oui, conclut l'Euphrasie, après avoir envoyé les enfants au lit ; tant les uns que les autres, nous avons joliment besoin d'apprendre à gouverner notre langue. Le bon Dieu nous aide à y arriver, et nous préserve de revoir en notre vie un hiver comme celui-ci !

— Ainsi soit-il ! firent les deux amis avec ferveur...

Il est certain que les « éternistes » et les « petits-pierristes » de la Sagne ne suivirent pas de sitôt le sage exemple d'Olivier et d'Abram-Louis. Il est non moins certain qu'on tint ceux-ci dans leurs camps respectifs pour des transfuges, parce que, se gardant dès lors des questions théologiques comme du feu, ils se contentèrent de pratiquer de leur mieux la plus belle des vertus chrétiennes, la charité.

Puissions-nous, vous et moi, en faire autant !

¹ Galoper d'affolement.

FIN

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.